

Le logement social, l'éternel oublié des mesures gouvernementales

Depuis plusieurs mois, l'information circule sur la flambée sans précédent des prix de l'énergie. Essence, électricité, gaz, c'est une inflation historique de 5% que doivent supporter les ménages, avec les dépenses énergétiques pesant pour plus de la moitié de ces hausses de prix.

Bien sûr, le contexte actuel interfère sur ces augmentations : une demande de gaz supérieure à l'offre ; une augmentation de la demande européenne liée à une reprise économique ; la volonté des états de reconstituer un stock ; un contexte géopolitique tendus avec les pays producteurs.

Cette hausse drastique ayant une incidence immédiate sur les finances des ménages, il était impératif d'agir pour atténuer ces augmentations pour les foyers les plus modestes. Aussi, plusieurs dispositions ont été prises par le gouvernement actuel : prime Inflation, bouclier tarifaire « *pour les propriétaires uniques d'un immeuble à usage d'habitation consommant moins de 150 000 kWh par an et les syndicats des copropriétaires d'un tel immeuble jusqu'au 30 juin 2023* ».

Résultat, les bailleurs sociaux sont exclus de ce dispositif, et de facto, leurs locataires ne peuvent pas s'en prévaloir.

A Nanterre, ce sont près de 8 000 logements qui sont mis de côté par ces mesures normalement protectrices des ménages les plus fragiles. Alimentées par le gaz pour le chauffage et/ou l'eau chaude sanitaire, nos résidences logent des familles modestes, c'est bien la vocation des logements à loyer modéré. Et pourtant, le gouvernement fait le choix délibéré de les exclure du dispositif établi.

A Nanterre Coop' Habitat, pour anticiper ces hausses des prix du gaz qui vont fortement impacter nos locataires, oubliés du gouvernement actuel, nous sommes contraints d'augmenter les appels de charges pour tenter de lisser les augmentations des prix sur le temps et réduire autant que possible les montants demandés lors des régularisations. Mais cette solution n'est pas satisfaisante, et doit impérativement être accompagnée de réelles mesures nationales pour les locataires des grands ensembles du logement HLM.

Après les mesures pénalisant les acteurs du logement social (dispositif de réduction du loyer de solidarité (RLS) nous imputant 2.5 millions d'euros chaque année ; baisse des aides à la pierre limitant la construction de logements neufs malgré la crise du logement, ...), ce mépris du gouvernement à l'égard du monde des bailleurs sociaux doit cesser. Pour véritablement agir en faveur des foyers en difficulté, Nanterre Coop' Habitat a décidé de se mobiliser pour demander :

- **L'application du bouclier tarifaire pour tout type de résidences HLM ;**
- **La baisse de la TVA à 5,5%** considérant que le gaz comme l'électricité sont des biens de premières nécessité ;
- **La fin de la TVA sur les taxes énergétiques ;**
- **Le retour à un véritable service public de l'énergie** permettant des tarifs règlementés.

La crise économique et sociale se conjugue avec la crise du logement. Alors que des échéances électorales se rapprochent à grand pas, chacun.e saura juger des dispositions prises ou proposées quand viendra l'heure du choix.

Contact :

Jonathan GILBERG - Collaborateur du Président et Responsable du service Communication